



## CHÊNE-BOUGERIES

27 juin 2024

### **Organisation du corps de sapeurs-pompiers volontaires 21**

Suite à sa séance ordinaire du jeudi 27 juin 2024 ainsi qu'à la suspension de plusieurs membres de l'état-major de la compagnie 21, le Conseil administratif de Chêne-Bougeries informe que :

- la capacité opérationnelle de la compagnie 21 est assurée sur l'ensemble du territoire communal, renforcée au besoin par le Groupement SIS ainsi que par les compagnies partenaires ;
- d'entente avec l'inspecteur cantonal du feu, le commandement ad intérim de la compagnie 21 a été confié au lieutenant Yoan Veronese pour une période de 12 mois au plus, dès ce jour.

Le Conseil administratif tient à saluer et remercier toutes les personnes qui continuent à s'engager au sein de l'état-major et du corps de sapeurs-pompiers volontaires de la commune. Il remercie également le Groupement SIS, les autorités et les compagnies des communes partenaires pour leur soutien.